MASTÈRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL – 60 ECTS

Diplôme universitaire de niveau Bac +5 | Niveau 7 EQF/CEC

IV E ÉDITION



Mastère conjoint Italie-Niger

Università di Parma et
Université Abdou Moumouni de Niamey

Intervention psychosociale et santé mentale dans les contextes humanitaires

Stratégies de prise en charge pour les professionnels de la santé mentale

Année académique 2026/27

UNIVERSITÀ DI PARMA

European College of Parma
Since 1988

CUCI
CENTRO UNIVERSITARIO PER LA COOPERAZIONE INTERNAZIONALE
UNIVERSITÀ DI PARMA

UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY

Pour info Adama (+39) 371 6516564 ou Marzia (+39) 344 6059230
www.masteresantementale.unipr.it

Ce Mastère est développé et délivré dans le cadre d'une collaboration académique internationale entre :

- l'Università di Parma (UNIPR) – Italie
- l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM) – Niger
- la Fondation Collegio Europeo di Parma – Italie

Deux universités publiques et une fondation à dimension européenne ont uni leurs compétences et leurs ressources afin de proposer une formation universitaire de haut niveau, fondée sur la rigueur scientifique, l'excellence académique et une forte articulation entre recherche, enseignement et pratiques de terrain.

Cette collaboration euro-africaine garantit :

- un cadre académique solide et reconnu ;
- une approche décoloniale et transculturelle, ancrée dans les réalités des terrains humanitaires ;
- l'intégration des savoirs universitaires, des recherches scientifiques et des pratiques locales.

Le Mastère s'inscrit ainsi dans une logique de co-construction des savoirs, attentive aux dynamiques culturelles, sociales et politiques des contextes d'intervention.

Présentation générale

Le Mastère Intervention psychosociale et santé mentale dans les contextes humanitaires est un programme universitaire de niveau Bac +5 (60 ECTS – Niveau 7 EQF), conçu pour former des professionnel·le·s de la santé mentale hautement qualifié·e·s, capables d'intervenir dans des contextes marqués par l'urgence, la vulnérabilité et des traumatismes complexes.
Alliant rigueur académique, approche clinique spécialisée et expertise de terrain, le Mastère offre une formation avancée fondée sur des cadres théoriques reconnus, des méthodologies de recherche et des pratiques d'intervention adaptées aux contextes humanitaires contemporains (MHPSS).

Objectifs et débouchés académiques et professionnels

Le Mastère s'adresse à :

- psychologues
- psychiatres
- professionnel·le·s de la santé mentale et de l'assistance psychosociale

qui soient désireux·ses d'acquérir des compétences universitaires avancées en intervention psychosociale et en santé mentale dans des contextes humanitaires, d'urgence et de haute vulnérabilité.

Dans ces contextes, la prise en charge ne peut reposer sur une clinique standardisée: elle exige une capacité d'analyse critique, des compétences interculturelles, une évaluation rapide des besoins, ainsi qu'une posture éthique rigoureuse.

Le Mastère vise à former des professionnel·le·s capables de :

- *concevoir et mettre en œuvre* des interventions cliniques et psychosociales adaptées ;
- *travailler* au sein d'équipes multidisciplinaires et internationales ;
- *contribuer* à l'amélioration continue des pratiques par la recherche et l'évaluation.

Organisation académique du Mastère

Durée : 1 année académique **Crédits** : 60 ECTS

Structure: 4 Unités d'enseignement thématiques

Stage curriculaire : 375 heures

- réalisé au sein d'organisations humanitaires agréées
- supervisé par un enseignant universitaire référent

La formation est dispensée en **langue française**, entièrement **en ligne**, et s'appuie sur :

- cours magistraux universitaires
- séminaires interactifs
- analyse de cas cliniques
- conférences internationales

Approche pédagogique

La formation se caractérise par une approche multidisciplinaire, internationale et transculturelle. Les enseignements sont assurés par des enseignant·e·s universitaires et des professionnel·le·s de terrain disposant d'une expertise reconnue dans le domaine de la santé mentale humanitaire.

Plusieurs intervenant·e·s proviennent de régions du monde particulièrement sensibles, telles que le Niger, le Rwanda, la Palestine ou la République démocratique du Congo, garantissant un ancrage fort dans les réalités du terrain.

Les activités pédagogiques sont organisées en soirée et/ou le samedi, selon un calendrier défini à l'avance.

Unités d'enseignement

Unité 1 – Comprendre le contexte : urgence, traumatisme et réponse psychologique

Cette unité introduit les approches décoloniales et transculturelles de la prise en charge psychologique et définit le cadre général de l'intervention en contextes humanitaires. Elle aborde les fondements de la psychologie de l'urgence et approfondit la structure de la pyramide MHPSS, en mettant l'accent sur le rôle du psychologue dans une réponse intégrée, multi-niveaux et culturellement adaptée.

Unité 2 – Outils intégrés et protection des praticiens

Cette unité est consacrée aux outils intégrés de l'intervention psychologique: techniques corporelles, pratiques narratives, approches sensori-motrices, mindfulness et outils créatifs adaptables aux contextes à faibles ressources.

Une attention particulière est portée à l'intégration respectueuse des pratiques locales et des savoirs traditionnels, ainsi qu'à la protection du professionnel : gestion du stress vicariant, travail sur le contre-transfert, autoréflexion et création d'espaces de décompression émotionnelle.

Unité 3 – Clinique de la vulnérabilité : outils d'intervention en contextes de crise

Cette unité approfondit les modalités de prise en charge psychologique individuelle et collective dans les contextes de haute vulnérabilité. Elle aborde la prise en charge des réfugiés, des migrants forcés et des survivants de violences systémiques, en tenant compte des traumatismes complexes et des dynamiques relationnelles. Une importance particulière est accordée au travail sur le corps, les émotions et les récits, dans une perspective respectueuse, non pathologisante et attentive à la dignité des personnes accompagnées.

Unité 4 – Recherche et évaluation

Cette unité accompagne les participants dans l'acquisition de compétences universitaires avancées en recherche et en évaluation de l'impact psychosocial. Elle mobilise des méthodologies mixtes et des outils adaptés aux différents contextes d'intervention.

La recherche y est envisagée non seulement comme une production de données, mais aussi comme un *acte d'écoute, de justice et de transformation des pratiques.*

Valeur académique et reconnaissance du diplôme

Diplôme universitaire de niveau Bac +5 (60 ECTS – Niveau 7 EQF)

Formation conforme aux standards universitaires européens

Titre valorisable dans :

- ONG et organisations humanitaires internationales ;
- projets de coopération et d'aide humanitaire ;
- services publics et territoriaux de santé mentale ;
- programmes financés par des institutions nationales et internationales.

Base solide pour :

- poursuite d'activités de recherche
- carrières académiques ou de coordination de projets

Conditions d'accès

L'accès au Mastère est réservé aux titulaires d'un **diplôme universitaire de niveau Bac +5 (Master ou équivalent – Niveau 7 EQF)** en psychologie, médecine ou dans d'autres domaines reconnus comme appropriés pour les professions d'assistance, conformément à la réglementation en vigueur.
Une **connaissance suffisante de la langue française** est requise.

Informations pratiques

Début du Mastère : Avril 2027
Participation obligatoire : 85 % des activités en ligne et 100 % des heures de stage
Frais d'inscription : 3.848€ dont 32€ de timbre virtuel
Paiement en 5 tranches via PayPal ou par carte

Inscriptions jusqu'au 16 février 2027
Appel à candidature : www.masteresantementale.unipr.it

Participation en tant qu'auditeur·rice

- Les personnes inscrites en tant qu'auditeur·rice·s peuvent être admises à suivre tout ou partie des activités de formation.
- Les auditeur·rice·s participent aux activités didactiques (cours, séminaires, conférences, ateliers) sans être inscrit·e·s comme étudiant·e·s régulier·e·s et sans pouvoir prétendre à l'obtention du diplôme ou du titre correspondant à la formation.
- À la fin de la période de formation, l'auditeur·rice peut se voir délivrer une attestation de participation, à condition d'avoir participé de manière régulière et effective aux activités de formation.
- Cette attestation ne confère en aucun cas un titre, un grade ou un droit à une reconnaissance académique.
- *Frais de participation* : 616,00 € par unité d'enseignement (montant incluant le timbre fiscal virtuel)